

Soins de Santé

Circulaire OA no 2025/322 du 17-12-2025

62 /1661 63 /1642

Instructions comptables et statistiques; prestations dans le contexte du Covid-19.

Conformément à :

- 1/ la convention en application de l'art.56, §1 pour le financement d'une étude pilote relative au suivi des patients covid-19 à domicile via le télémonitoring,
- 2/ l'abrogation de l'arrêté royal n°20 du 13 mai 2020 portant des mesures temporaires dans la lutte contre la pandémie COVID-19 et visant à assurer la continuité des soins en matière d'assurance obligatoire soins de santé,

les instructions comptables et statistiques sont modifiées comme suit :

Pseudo-codes nomenclature supprimés

1/ 530913, 530935, 530950 et 530972,

2/ 419333, 419355, 419370, 419392, 444710-444721, 518011, 518033, 518055, 783495-783506, 783996, 784394-784405, 785971-785982, 785993-786004, 788970-788981, 788992-789003, 791475-791486, 791534-791545, 792433, 793800 et 794953

Date d'application :Les modifications susmentionnées sont applicables pour les prestations effectuées à partir du **1^{er} septembre 2022** pour le point 1/ et du **1^{er} janvier 2026** pour le point 2/.

Mickael Daubie

Directeur général

Pièces jointes :